



REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in
right of Canada, in accordance with the terms and
conditions set out herein, referred to herein or attached
hereto, the goods and services listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa
Majesté la Reine du chef du Canada, aux
conditions énoncées ou incluses par référence
dans la présente et aux annexes ci-jointes, les
biens et services énumérés ici et sur toute
feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à 14 :00 hrs EST:

On - le 24 July/juillet 2018

Ceremonial Dress Fabric Samples	Solicitation No – N° de l'invitation W8476-185859/A
Date of Solicitation – Date de l'invitation 09 July 2018/juillet 2018	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à By E-mail to/par e-mail à John Cunningham, DLP 5-3-4-6 John.Cunningham@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 819-939-6415	FAX No – N° de fax
Destination See Herein/Voir ici	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required - Livraison exigée On or before/le ou avant le 29 March/mars 2018	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 ÉNONCÉ DES TRAVAUX <i>OU</i> BESOIN	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX <i>OU</i> BESOIN	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 PAIEMENT	10
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	11
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	11
6.9 LOIS APPLICABLES	11
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	11
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	11
6.12 ASSURANCES.....	11
6.13 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i>	11
ANNEXE «A»	13
LISTE DES LIVRABLES	
ANNEXE «B »	14
ÉNONCÉ DES TRAVAUX <i>OU</i> BESOIN	
APPENDICE 1 A ANNEX B-CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE	15
ANNEXE « C » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	16

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Énoncé des travaux OU Besoin

- 1.1.1 L'énoncé des besoins (EB) joint en annexe B à la présente demande de propositions (DP) décrit les exigences d'acquisition de divers échantillons de tissus de cérémonie utilisés dans divers uniformes des Forces armées canadiennes.
- 1.1.2 Le ministère de la Défense nationale (MDN) conserve une collection d'échantillons scellés principaux pour tous les tissus et couleurs approuvés des Forces armées canadiennes (FAC) utilisés dans les uniformes de cérémonie. Les échantillons scellés constituent une partie essentielle de l'ensemble de données techniques (PDT) requis pour l'approvisionnement concurrentiel. La collection actuelle d'échantillons scellés principaux est incomplète et bon nombre des échantillons existants sont périmés ou incorrects. Les uniformes cérémoniels sont fortement enracinés dans la tradition et sont soumis à des exigences strictes d'uniformité. Il est donc impératif que les échantillons scellés principaux représentent fidèlement les normes établies par les FAC et le Commonwealth.
- 1.1.3 Des échantillons de tissus cérémoniels en laine dans les couleurs cérémonielles et régimentaires du MDN sont requis afin d'augmenter la collection d'échantillons scellés du MDN et de remplacer les échantillons périmés afin de faciliter l'approvisionnement concurrentiel futur.
- 1.1.4 Les tissus doivent être de la plus haute qualité et correspondre aux tissus utilisés historiquement par les FAC et d'autres militaires du Commonwealth britannique.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

« Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2017-04-27) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par référence dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, sous réserve des modifications ci-dessous :

- a) La section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimée en entier.
- b) La section 20, Autres renseignements, est supprimée en entier.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

2.1.1.1 B1000T (2014-06-26) Condition of Material

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

/En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 15 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique (4 copies papier)
- Section II : Soumission financière (1 copies papier)
- Section III : Attestations (1 copies papier)
- Section IV : Informations supplémentaires (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent offrir des prix fermes, rendus droits acquittés (RDA) à Direction de l'acquisition des terres, DOT 5-3-4-6, Quartier général de la Défense nationale, L'edifice MGen George R Pearkes, 101 Colonel By Drive, Ottawa, ON, K1A 0K2 Incoterms 2010, excluant les taxes applicables. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément. Les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.3 Clauses du Guide des CCUA

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

3.1.4 Section IV : Informations supplémentaires

À la section IV de leur soumission, les soumissionnaires doivent fournir :

- i) la page 1 remplie, signée et datée de la présente demande de soumissions;
- ii) le nom des personnes autorisées par le soumissionnaire et leurs coordonnées (titre, adresse postale, numéro de téléphone et adresse électronique) pour entrer en communication avec le Canada concernant leur soumission et tout contrat subséquent potentiel.
- iv) pour l'article 2.5, Lois applicables, de la partie 2 de la demande de soumissions : le nom de la province ou du territoire, si celui-ci diffère de celui indiqué;
- v) tout autre renseignement présenté dans la soumission et qui n'est pas déjà expliqué.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Selon l'annexe B, Énoncé des besoins et l'annexe 1 de l'annexe B, Critères d'évaluation technique

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, rendu droits acquittés (RDA) à Ministère de la Défense nationale, L'edifice MGen George R Pearkes, 101 Colonel By Drive, Ottawa, ON, K1A 0K2 Incoterms 2010, y compris les droits de douane et taxes d'accise, et excluant les taxes applicables.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sur une base globale sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent accompagner leur soumission des attestations ci-dessous dûment remplies.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux Dispositions relatives à l'intégrité des Instructions générales, les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, le cas échéant, le formulaire de déclaration d'intégrité se trouvant sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur proposition soit prise en compte dans le cadre du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Documents exigés

Conformément à la section Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter les documents exigés, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que ni son nom ni le nom des membres de la coentreprise, si le soumissionnaire est une coentreprise, ne figurent sur la liste « des soumissionnaires à admissibilité limitée » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi accessible au bas de la page Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html>)

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la Liste de soumissionnaires à admissibilité limitée du Programme de contrats fédéraux au moment de l'octroi du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à la section «Besoin» de l'annexe B.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'applique au marché et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

a. Modification de la définition de ministre :

« Canada », « Couronne », « État » « Sa Majesté » et « gouvernement » signifient Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne qui agit au nom du ministre ou, le cas échéant, un ministre compétent auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions, et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **29 mars 2019**.

6.4.4 Points de livraison

Les biens doivent être expédiés à la destination indiquée dans le contrat et rendu droits acquittés (DDP) à la Direction de la gestion des programmes des systèmes de soldat (DSSPM) 2-2, Quartier général de la Défense nationale, 101, promenade Colonel By, Ottawa (Ontario) K1A 0K2 Incoterms 2000 pour les envois d'un entrepreneur commercial.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : John Cunningham
Titre : DOT 5-3-4-6
Adresse :

Ministère de la Défense nationale
L'edifice <<MGen George R Pearkes>>
101 Colonel By Drive
Ottawa, ON
K1A 0K2

Téléphone : 819-939-6415

Courriel : John.cunningham@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

(À insérer lors de l'attribution du contrat)

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

(À insérer lors de l'attribution du contrat)

6.6. Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme[s] précisé[s] dans le contrat selon un montant total de _____ \$. Les droits de douane sont inclus, et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements, modifications ou interprétations des travaux, sauf si ces changements, modifications ou interprétations ont été au préalable approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'avoir été intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.6.3 Moyen de paiement

H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne peuvent être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient terminés.

Les factures doivent être distribuées comme suit:

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires 4002 (2012-07-16) Goods-Medium Complexity
- c) Annexe A, Énoncé des travaux ou Besoin;
- d) Annexe B, Statement of Requirement (SOR);
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16) , Contrat de défense

6.12 Assurances

G1005C (2016-01-28) Assurance - aucune exigence particulière

6.13 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du guide des CCUA [D2000C](#) (2007-11-30) Marquage

Clause du guide des CCUA [D2001C](#) (2007-11-30) Labelling

Clause du guide des CUA [D5545C](#) (2010=08-16) ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité C)

Clause du Guide des CUA B7500C (2006-06016) Excess Goods

ANNEXE « A »

LISTE DES LIVRABLES

ANNEXE « B

ÉNONCÉ DES TRAVAUX OU BESOIN»

APPENDICE 1 A ANNEX B

CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

ANNEX C- INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8476/185859/A

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID
DOT 5-3-4-6

ANNEXE A - LISTE DES LIVRABLES

Il est demandé au fournisseur de remplir l'annexe A et d'inclure dans sa soumission globale des informations sur les prix pour les articles énumérés ci-dessous. Les descriptions de produits et les quantités d'échantillons, ainsi que la destination à laquelle tous les échantillons demandés doivent être livrés, sont incluses

Les renseignements sur les prix reçus des fournisseurs et présentés à l'annexe A serviront de base pour l'élaboration de la liste finale des produits livrables à inclure dans le contrat attribué à la soumission la plus basse, globale et techniquement conforme.

Toutes les livraisons doivent être livrées conformément aux Incoterms 2010 rendu droits acquittés (DDP) à destination, indiqué dans le tableau ci-dessous. Les droits de douane et les taxes d'accise canadiens doivent être inclus, excluant les taxes applicables

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
001	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <WHITE>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	Mètre		
002	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <MEDICAL MAROON>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
003	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <PARA MAROON>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
004	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <PURPLEN>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
005	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <STRAW>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
006	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <RIFLE GREEN>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
007	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <MOSS GREEN>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
008	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <RANGER GREEN>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
009	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <ROYAL BLUE>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
010	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <GARTER BLUE>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
011	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <BLACK>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
012	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <LINCOLN GREEN>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 70 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	70	MR		
013	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <FOREST GREEN>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 70metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	70	MR		
014	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <BLUE No 1>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 70metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	70	MR		
015	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <DARK NAVY (J)>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 70metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	70	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
016	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <CANADIAN SCARLET>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 70metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	70	MR		
017	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <PIPER GREEN>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 70metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	70	MR		
018	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <BUFF>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 70metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	70	MR		
019	N8305	Les tissus de suédine (<DOESKIN>) 100% laine MERINO (compacts, armure sergé, appretés sur l'endroit, de 140 cm de largeur), COULEUR <CALVARY YELLOW>, 390 g/m2 poids nominal, Quantité : 70metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	70	MR		
020	N8305	NSN: 8305-00-869-4377 Les tissus de Melton léger, 100% laine Mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516), COULEUR <WHITE>, 500 g/m2 poids nominal, Quantité : 1 mètre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
021	N8305	NSN: 8305-99-869-4374 Les tissus de Melton léger, 100% laine Mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516), COULEUR < CRIMSON>, 500 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
022	N8305	NSN: 8305-99-869-4376 Les tissus de Melton léger, 100% laine Mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516), COULEUR < RIFLE GREEN>, 500 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
023	N8305	Les tissus de Melton léger, 100% laine Mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516) COULEUR< PRIMROSE MELTON>, 345 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
024	N8305	Les tissus de Melton léger, 100% laine Mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516) , COULEUR< RED>, 345 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
025	N8305	Les tissus de Melton léger, 100% laine Mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516) , COULEUR< MEDICAL MAROON>, 345 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
026	N8305	Les tissus de Melton léger, 100% laine Mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516) COULEUR< BRIGHT BLUE>, 345 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
027	N8305	Les tissus de Melton léger, 100% laine Mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516) COULEUR< POWDER BLUE>, 345 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Direction-Administration du Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
28	N8305	NSN: 8305-99-869-4336 Les tissus de laine Melton avec appret de la société Hainsworth (UK/SC/5516), COULEUR< RED>, 600 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
29	N8305	N8305-99-869-4340 Les tissus de laine Melton avec appret de la société Hainsworth (UK/SC/5516), COULEUR< RIFLE GREEN>, 600 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
030	N8305	N8305-99-869-5454 Les tissus de laine Melton avec appret de la société Hainsworth (UK/SC/5516), COULEUE< KHAKI>, 600 g/m2 poids nominal, Quantité 2 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	2	MR		
031	N8305	N8305-99-869-5456 Les tissus de laine Melton avec appret de la société Hainsworth (UK/SC/5516), COULEUR< BLUE/GREY (OTHER RANKS)>, 600 g/m2 poids nominal, Quantité 2 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	2	MR		
032	N8305	NSN: 8305-99-869-5455 Les tissus de laine Melton avec appret de la société Hainsworth (UK/SC/5516) COULEUR< BLUE/GREY (OFFICER'S FINISH)>, 600 g/m2 poids nominal, Quantité 2 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	2	MR		
033	N8305	Les tissus de BARATHÉA 100% laine mérinos de la société Hainsworth, COULEUR< KHAKI>, 400 g/m2 poids nominal, Quantité 2 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	2	MR		
034	N8305	Les tissus de BARATHÉA 100% laine mérinos de la société Hainsworth COULEUR< RIFLE GREEN>, 400 g/m2 poids nominal, Quantité 2 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	2	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
035	N8305	Les tissus de BARATHÉA 100% laine mérinos de la société Hainsworth , COULEUR< PIPER GREEN>, 400 g/m2 poids nominal, Quantité 2 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	2	MR		
036	N8305	Les tissus de BARATHÉA 100% laine mérinos de la société Hainsworth , COULEUR< BLACK>, 400 g/m2 poids nominal, Quantité 1 metre	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	1	MR		
037	N8305	Les tissus de BARATHÉA 100% laine mérinos de la société Hainsworth , COULEUR< BLUE NO. 1>, 400 g/m2 poids nominal, Quantité 60 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	60	MR		
038	N8305	Les tissus de BARATHÉA 100% laine mérinos de la société Hainsworth , COULEUR< DARK NAVY (J)>, 400 g/m2 poids nominal, Quantité 60 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	60	MR		
039	N8305	Les tissus de BARATHÉA 100% laine mérinos de la société Hainsworth COULEUR< CANADIAN SCARLET>, 400g/m2 poids nominal, Quantité 60 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	60	MR		

Article	GSIN Code	LA DESCRIPTION	Code d'assurance qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTÉ	Unité de délivrance	PRIX UNITAIRE FERME: Taxes supplémentaires	PRIX PROLONGÉ: Taxes supplémentaires
040	N8305	Les tissus de laine pour tunique de la société Hainsworth, de construction identique a celle des tissus <Carb Face T6> de COULEUR <CANADIAN SCARLET>, Suédine<DOESKIN> lourd d'endroit <BLUE No 1> 610 g/m2 poids nominal, Quantité 55 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	55	MR		
041	N8305	Les tissus de laine pour tunique de la société Hainsworth, de construction identique a celle des tissus <Carb Face T6> de COULEUR <CANADIAN SCARLET>, Suédine<DOESKIN> lourd d'endroit <DARK NAVY (J)> 610 g/m2 poids nominal, Quantité 55 metres	C	Programme de l'Équipement du Soldat (DAPES) 2-2 Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George R Pearkes> 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Quartier-General de la Defence Nationale L'edifice <MGen George P Pearkes> 101 Colonel By Dr. Ottawa, ON K1N 0K2 Canada Attention: DOT 5-3-4-6	Au plus tard le 29 mars 2019	55	MR		
SUBTOTAL: (Net of GST/HST).....\$										



Énoncé des besoins (EB)

Tissus pour uniformes de cérémonie

DAPES PIR réf. N° : W8486JQ-2-2-1718-004

1. PORTÉE

1.1 Objectif. Le présent énoncé des besoins (EB) décrit les besoins d'acquisition de divers spécimens de tissus cérémoniaux.

1.2 Contexte. Les Forces armées canadiennes (FAC) tiennent une collection d'échantillons réglementaires pour l'ensemble des couleurs et des tissus homologués pour les uniformes de cérémonie. Ces échantillons réglementaires forment une partie essentielle de l'ensemble de données techniques requis pour tout processus d'approvisionnement concurrentiel. La collection actuelle d'échantillons réglementaires principaux est incomplète et bon nombre des échantillons conservés sont désuets ou non conformes. Les uniformes de cérémonie sont fermement ancrés dans la tradition militaire du Commonwealth britannique et assujettis à de strictes exigences en matière d'uniformité. Il est impératif que les échantillons réglementaires principaux traduisent fidèlement les normes établies par les FAC et le Commonwealth.

1.2.1 Des échantillons de tissus cérémoniels en laine dans les couleurs cérémonielles et régimentaires du MDN sont requis afin d'augmenter la collection d'échantillons scellés du MDN et de remplacer les échantillons qui sont périmés afin de faciliter l'approvisionnement concurrentiel futur.

1.2.2 Les tissus doivent être de la plus haute qualité et correspondre aux tissus utilisés historiquement par les FAC et d'autres forces militaires du Commonwealth.

2. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

2.1 La publication suivante fait partie du présent énoncé des besoins dans la mesure indiquée aux présentes. La date d'entrée en vigueur est celle qui a cours à la date du présent énoncé des besoins.

UK/SC/5516

« Cloth, Melton »

3. BESOINS

3.1 L'entrepreneur est tenu de fournir des tissus en laine selon les descriptions et les codes de style ci-après.

3.1.1 L'entrepreneur est tenu de fournir les tissus suivants de suédine (« doeskin ») 100 % laine mérinos (compacts, armure sergé, apprêtés sur l'endroit, de 140 cm de largeur) :

Nom anglais original de la couleur	Nom de la couleur (traduit)	Poids nominal	Quantité
White	Blanc	390 g/m ²	1 mètre
Medical Maroon	Marron médical	390 g/m ²	1 mètre
Para Maroon	Marron parachutiste	390 g/m ²	1 mètre
Purple	Mauve	390 g/m ²	1 mètre
Straw	Paille	390 g/m ²	1 mètre
Rifle Green	Vert foncé	390 g/m ²	1 mètre
Moss Green	Vert mousse	390 g/m ²	1 mètre
Ranger Green	Vert Ranger	390 g/m ²	1 mètre
Royal Blue	Bleu royal	390 g/m ²	1 mètre
Garter Blue	Bleu jarretelle	390 g/m ²	1 mètre
Black	Noir	390 g/m ²	1 mètre
Lincoln Green	Vert Lincoln	390 g/m ²	70 mètres
Forest Green	Vert forêt	390 g/m ²	70 mètres
Blue No. 1	Bleu n° 1	390 g/m ²	70 mètres
Dark Navy(J)	Bleu marine foncé	390 g/m ²	70 mètres
Canadian Scarlet	Écarlate canadien	390 g/m ²	70 mètres
Piper Green	Vert cornemuseur	390 g/m ²	70 mètres
Buff	Chamois	390 g/m ²	70 mètres
Cavalry Yellow	Jaune cavalerie	390 g/m ²	70 mètres

3.1.2 L'entrepreneur doit fournir les tissus Melton léger, en laine mérinos 100% suivants, conformément à la spécification UK / SC / 5516::

Nom anglais original de la couleur	Nom de la couleur (traduit)	Poids nominal	Quantité	NNO
White	Blanc	500 g/m ²	1 mètre	8305-99-869-4377

Nom anglais original de la couleur	Nom de la couleur (traduit)	Poids nominal	Quantité	NNO
Crimson	Cramoisi	500 g/m ²	1 mètre	8305-99-869-4374
Rifle Green	Vert foncé	500 g/m ²	1 mètre	8305-99-869-4376
Primrose Melton	Melton primevère	345 g/m ²	1 mètre	
Red	Rouge	345 g/m ²	1 mètre	
Medical Maroon	Marron médical	345 g/m ²	1 mètre	
Bright Blue	Bleu vif	345 g/m ²	1 mètre	
Powder Blue	Bleu poudre	345 g/m ²	1 mètre	

3.1.3 L'entrepreneur doit fournir les tissus de revêtement (« coating ») Melton suivants conformément aux spécifications UK / SC / 5516:

Nom anglais original de la couleur	Nom de la couleur (traduit)	Poids nominal	Quantité	NNO
Red	Rouge	600 g/m ²	1 mètre	8305-99-869-4336
Rifle Green	Vert foncé	600 g/m ²	1 mètre	8305-99-869-4340
Khaki	Kaki	600 g/m ²	2 mètres	8305-99-869-5454
Blue/Grey (other ranks)	Bleu gris (autres grades)	600 g/m ²	2 mètres	8305-99-869-5456
Blue/Grey (Officers' Finish)	Bleu gris (tenue d'officier)	600 g/m ²	2 mètres	8305-99-869-5455

3.1.4 L'entrepreneur est tenu de fournir les tissus suivants de barathéa 100 % laine mérinos:

Nom anglais original de la couleur	Nom de la couleur (traduit)	Poids nominal	Quantité
Khaki	Kaki	400 g/m ²	2 mètres
Rifle Green	Vert foncé	400 g/m ²	2 mètres
Piper Green	Vert cornemuseur	400 g/m ²	2 mètres
Black	Noir	400 g/m ²	1 mètre
Blue No 1	Bleu n° 1	400 g/m ²	60 mètres
Dark Navy (J)	Bleu marin	400 g/m ²	60 mètres
Canadian Scarlet	Écarlate canadien	400 g/m ²	60 mètres

3.1.5 L'entrepreneur est tenu de fournir les tissus suivants de laine pour tunique, de

construction identique à celle des tissus « Carb Face T6 » de couleur écarlate canadien (échantillon scellé DSSPM 258-11) :

Nom anglais original de la couleur	Nom de la couleur (traduit)	Poids	Quantité
Blue No 1 Heavy Faced Doeskin	Suédine (« doeskin ») lourd d'endroit bleu n° 1	610 g/m ²	55 mètres
Dark Navy (J) Heavy Faced Doeskin	Suédine (« doeskin ») lourd d'endroit bleu marin	610 g/m ²	55 mètres

3.2 En raison du caractère spécialisé d'un certain nombre de ces tissus et couleurs, des lots minimaux de production de 55 à 70 mètres doivent être achetés pour certains articles.

3.3 Exigences de certification de qualité: Les tissus doivent être fabriqués par un fabricant de tissus certifié par Woolmark avec une expérience totale de 10 ans minimum dans la fourniture des styles requis à DND Canada, MOD UK ou à un autre militaire du Commonwealth.

4. PRODUITS LIVRABLES

4.1 L'entrepreneur doit fournir les tissus mentionnés aux paragraphes 3.1.1 à 3.1.5.

4.2 L'entrepreneur doit fournir la preuve que le fabricant des tissus proposés est certifié par Woolmark.

4.3 Chaque rouleau ou morceau de tissu doit porter une étiquette indiquant ce qui suit :

- a) nom de l'entrepreneur;
- b) nom du fabricant;
- c) nom du style;
- d) numéro du style;
- e) longueur nette en mètres;
- f) teneur en fibres;
- g) numéro de contrat, mois et année;
- h) NNO (s'il y a lieu).

5. LIVRAISON

5.1 La livraison de tous les tissus doit être complétée le plus tôt possible et au plus tard le 29 mars 2019.

5.1.1 Les articles n'ont pas à être tous livrés en même temps. Les expéditions échelonnées sont acceptables à condition que la livraison finale respecte le critère «au plus tard le 29 mars 2019».

5.1 Les tissus doivent être livrés à :

DAPES 2-2, C. Tait
Ministère de la Défense nationale
101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

6. PERSONNES-RESSOURCES

Directeur de projet	DAPES 11	LCdr L. Pang
Technical Authority	DAPES 2-2	C. Tait
Procurement Authority	DOT 5-3-4-6	J. Cunningham



CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Tissus pour uniformes de cérémonie

DAPES PIR réf. n° : W8486JQ-2-2-1718-04

15-01-2018

1. Ces critères d'évaluation technique s'appliquent aux tissus en laine pour uniformes de cérémonie suivants :

1.1 Tissus en suédine (« doeskin ») 100 % laine mérinos de la société Hainsworth UK (compacts, armure sergé, apprêtés sur l'endroit, de 140 cm de largeur) :

Code de style Hainsworth	Nom de la couleur	Poids nominal
DO100	Blanc	390 g/m ²
DO126	Marron médical	390 g/m ²
DO107	Marron parachutiste	390 g/m ²
DO140	Mauve	390 g/m ²
DO115	Paille	390 g/m ²
DO108	Vert foncé	390 g/m ²
DO129	Vert mousse	390 g/m ²
DO132	Vert Ranger	390 g/m ²
DO141	Bleu royal	390 g/m ²
DO128	Bleu jarretelle	390 g/m ²
DO113	Noir	390 g/m ²
DO154	Vert Lincoln	390 g/m ²
DO155	Vert forêt	390 g/m ²
DO150	Bleu n° 1	390 g/m ²
DO151	Bleu marin (J)	390 g/m ²
DO152	Écarlate canadien	390 g/m ²
DO153	Vert cornemuseur	390 g/m ²
DO106	Chamois	390 g/m ²
DO104	Jaune cavalerie	390 g/m ²

1.2 Tissus de Melton léger, 100 % laine mérinos de la société Hainsworth (UK/SC/5516) :

Code de style Hainsworth	Nom de la couleur	Poids nominal	NNO
8849F	Blanc	500 g/m ²	8305-99-869-4377
8849C	Cramoisi	500 g/m ²	8305-99-869-4374
8849E	Vert foncé	500 g/m ²	8305-99-869-4376
ME305	Melton primevère	345 g/m ²	
ME303	Rouge	345 g/m ²	
ME307	Marron médical	345 g/m ²	
ME311	Bleu vif	345 g/m ²	
ME310	Bleu poudre	345 g/m ²	

1.3 Tissus de laine Melton avec apprêt de la société Hainsworth (UK/SC/5516) :

Code de style Hainsworth	Nom de la couleur	Poids nominal	NNO
8846A	Rouge	600 g/m ²	8305-99-869-4336
8846E	Vert foncé	600 g/m ²	8305-99-869-4340
8846Q	Kaki	600 g/m ²	8305-99-869-5454
8846T	Bleu gris (autres grades)	600 g/m ²	8305-99-869-5456
8846S	Bleu gris (tenue d'officier)	600 g/m ²	8305-99-869-5455

1.4 Tissus de barathéa 100 % laine mérinos de la société Hainsworth :

Code de style Hainsworth	Nom de la couleur	Poids nominal
WS501	Kaki	400 g/m ²
WS509	Vert foncé	400 g/m ²
WS510	Vert cornemuseur	400 g/m ²
WS513	Noir	400 g/m ²
WS710	Bleu n° 1	400 g/m ²
WS711	Bleu marin (J)	400 g/m ²
WS712	Écarlate canadien	400 g/m ²

1.5 Tissus de laine pour tunique de la société Hainsworth, de construction identique à

celle des tissus « Carb Face T6 » de couleur écarlate canadien :

Code de style Hainsworth	Nom de la couleur	Poids
NA	Suédine (« doeskin ») bleu n° 1 lourd d'endroit	610 g/m ²
NA	Suédine (« doeskin ») bleu marin lourd d'endroit	610 g/m ²

2. Méthode de sélection pour l'évaluation technique : Proposition recevable la moins-disante.

3. Exigences relatives à la présentation de la soumission technique : La proposition du soumissionnaire doit être accompagnée de ce qui suit en vue de son évaluation par le responsable technique :

- a) Énoncé de conformité permettant de vérifier que les articles proposés sont d'authentiques tissus de laine de la société Hainsworth UK, selon les numéros de style et les descriptions présentés.

4. Critères d'évaluation de la soumission technique : L'énoncé de conformité présenté pour les tissus pour uniformes de cérémonie en laine fera l'objet d'une évaluation de conformité par rapport aux critères obligatoires suivants :

- a) il doit provenir du fabricant des tissus en laine, ou être approuvé par celui-ci;
- b) il doit garantir que les tissus proposés sont d'authentiques tissus de la société Hainsworth UK;
- c) il doit indiquer le poids et la teneur en fibres du tissu;
- d) il doit indiquer les noms et les numéros applicables de style.

5. Personnes-ressources :

Responsable technique
Responsable de l'approvisionnement

DAPES 2-2 C. Tait
Directeur – Personnel de la Force
terrestre 5-3-4-6 J. Cunningham